

## PROGRAMME DE FORMATION (Article L 6353-1 du code du travail)

Formation dispensée par :



### INTITULE DE LA FORMATION

## Législation et Ingénierie financière

### PUBLIC VISE – PRE-REQUIS NECESSAIRES

Tout salarié chargé de la gestion administrative, logistique et financière

### OBJECTIFS

- Caractériser les différents dispositifs de formation
- Identifier les évolutions législatives, réglementaires et jurisprudentielles
- Optimiser la gestion des fonds affectés au financement de la formation

### PROGRAMME PRECIS DETAILLE ET SEQUENCE

#### Accueil :

- Présentation de l'entreprise, du participant
- Recueil des attentes
- Présentation des objectifs et des modalités de déroulement de la formation (évaluation, logistique...)

#### Les différents dispositifs de formation :

- Les dispositifs de la FPC : plan de formation, période de professionnalisation, contrat de professionnalisation, POEI et POEC, CIF, CIF-CDD, VAE et Bilan de Compétences : caractéristiques et acteurs
- Les dispositifs de l'insertion : PRFP, PRDF, Actions, ateliers et prestations Pôle Emploi, Chèque Réussite, Pack Jeunes, les PLIE, le chèque insertion...
- Les structures et dispositifs para-institutionnels : RSMA, AFD, Ecole de la 2<sup>nd</sup>e Chance, IRTS...
- La formation dans le cadre des contrats aidés

#### Les évolutions législatives, réglementaires et jurisprudentielles :

- Analyse des tendances depuis 1971 et textes principaux (ANI, lois et jurisprudence)
- Mise en perspective de la réforme de la formation professionnelle :
  - o Modifications des cotisations

- o Compte Personnel de Formation
- o Entretien professionnel et entretien professionnel approfondi
- o Conseil en Evolution Professionnelle
- o Gouvernance et nouveau panorama des acteurs (mise en lien acte 3 de la décentralisation)
- o Renforcement du dialogue social
- Réflexion : stratégies à envisager dans les centres au regard de l'offre de formation actuelle ?

#### La gestion des fonds affectés au financement de la formation :

- Cotisations, budgets, fonds mutualisés, péréquation et reversements
- Articulation des dispositifs
- Etude de cas : choix du dispositif, ventilation d'heures et ventilation financière dans le plan de formation de l'entreprise sur quelques actions de formation

#### Clôture de la session :

- Retour sur les attentes
- Evaluation de la satisfaction des participants
- Remise des attestations de formation
- ...

## MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

### Techniques pédagogiques mises en œuvre :

- Découverte de la notion (émergence des représentations, évaluation des connaissances sur l'objectif opérationnel, développement de l'appétence...);
- Apprentissage de la notion (apports par les participants et le formateurs : démonstrations, exposés...);
- Application des nouvelles capacités acquises (mise en œuvre dans le cadre du projet de l'entreprise avec régulations et remédiations de la part du formateur);

La formation sera particulièrement orientée vers la mise en œuvre de méthodes actives et participatives tout au long du parcours.

**Qualification du formateur :** Ingénieur en formation, notre intervenant anime, depuis 2004, des formations à destination des entreprises de la Réunion sur les réformes et aux process à déployer dans l'entreprise. Il intervient également régulièrement auprès des centres de formation pour des perfectionnements métiers : ingénierie de formation, ingénierie pédagogique et ingénierie technico-financière, commercialisation, process de certification...

**Supports pédagogiques remis :** fiches d'activités en séance et supports de synthèse sous format numérique.

**Matériels pédagogiques utilisés :** tableau, PC, vidéoprojecteur, ....

## LE DEROULEMENT DU STAGE

**Durée :** 2 jours soit 14 heures

**Dates :** dans le nord

- 08 et 09/04/15

dans l'est

23 et 24/03/15

**Lieux :** 61 rue des Vavanges – ZA Finette 97490 STE CLOTILDE

15 cité Denis Robert 97470 SAINT BENOIT

**Horaires :** 8h30 à 16h30

**Nombre de stagiaires :** 6 à 12

**Financement de la formation :**

- Entreprises adhérentes AGEFOS :

Financement des formations : FPSPP, DIECCTE, REGION Réunion, AGEFOS PME. Rémunération du salarié uniquement pour les formations réalisées pendant le temps de travail. Prise en charge de tout ou partie des salaires des bénéficiaires de la formation par AGEFOS PME hors salariés en contrats aidés et en alternance (forfait de 13 € par heure de formation)

- Autres cas : Contacter Erwan TALBOT – [etalbot@agefos-pme.com](mailto:etalbot@agefos-pme.com);

**Pour vous inscrire :**

Contacts : PROXIMA – Pôle Formation

Mme Valérie CASTOR - ☎ 02 62 20 36 58 Tapez 2

Mme Lynda HOARAU - ☎ 06 92 76 19 56

## MODALITES DE SUIVI DE L'EXECUTION DU PROGRAMME ET D'APPRECIATION DES RESULTATS

**Evaluation de la réponse aux attentes et évaluation du dispositif :** évaluation en fin de formation - tour de table et questionnaire satisfaction portant sur satisfaction ; conformité au programme annoncé ; relations entre les personnes du groupe ; acquisition et transferts ; construction des compétences.

**Evaluation de l'atteinte des objectifs pédagogiques à chaque séance :** en application de l'article L.6353-1 du code du travail, une attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation sera remise au stagiaire à l'issue de la formation.